

DOCUMENTS D'URBANISME

Les formulaires CERFA :

- CERFA n°13410*05 : [Demande de certificat d'urbanisme](#)
- CERFA n°13703*07 : [Déclaration préalable - Constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes](#)
- CERFA n°13702*06 : [Déclaration préalable – Lotissements et autres divisions foncières non soumis à permis d'aménager](#)
- CERFA n°13404*07 : [Déclaration préalable – constructions, travaux, installations, et aménagement non soumis à permis de construire](#)
- CERFA n°13406*07 : [Demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes comprenant ou non des démolitions](#)
- CERFA n°13409*07 : [Demande de permis de construire \(autre que portant sur une maison individuelle ou ses annexes\)](#)
- CERFA 13407*03 : [Déclaration d'ouverture de chantier](#)
- CERFA 13408*05 : [Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux](#)
- CERFA 13411*07 : [Demande de modification d'un permis de construire en cours de validité](#)
- CERFA 13412*07 : [Demande de transfert d'un permis de construire valide](#)
- CERFA 13409*07 : [Demande de permis d'aménager](#)
- CERFA n°13405*06 : [Demande de permis de démolir](#)

Quelque soit votre projet, celui-ci doit respecter les règles du code de l'urbanisme et du PLU. Vous trouverez le règlement du PLU de la commune soit directement en mairie soit sur le site [geoportail-urbanisme teilhede](#)

Une **déclaration préalable** CERFA n°13703*07 est nécessaire pour les travaux non soumis à Permis de Construire. Cela concerne

- Extension (surélévation, véranda, pièce supplémentaire de plus de 5m² et inférieure ou égale à 20 m²)
- Portes/fenêtres/toiture
- Transformation d'un garage en pièce d'habitation
- Ravalement de façade
- Construction nouvelle (abri de jardin, garage...)
- Piscine
- Clôture et mur
- Changement de destination d'une construction

Ces documents sont téléchargeables sur le site www.service-public.fr